

VIVACITÉ - 11^e édition
Le festival des associations de Marseille
fête les 30 ans de la Cité des Associations

Dimanche
8 septembre 2019
Parc Borély
De 10h à 18h30

**Entrée
gratuite**

VIVA CITÉ

**Le festival
des
associations**

30 ans
DE LA CITÉ DES
ASSOCIATIONS

**NOUS SOMMES
MARSEILLE**

Allo Mairie
0830 833 833

VILLE DE
MARSEILLE
www.marseille.fr

Mercredi 28 août 2019 à 11 heures
Hôtel de Ville – Esplanade Bargemon
13002 Marseillec



SOMMAIRE

- I. L'édito du Maire
- II. Le mot de Séréna Zouaghi
- III. L'édition 2019 de « Vivacité »
- IV. La Cité des Associations
- V. Contacts



I. L'édito du Maire

"Dimanche 8 septembre prochain, la 11^e édition de Vivacité, mettra à nouveau en lumière les savoir-faire et talents du monde associatif marseillais.

Rendez-vous incontournable de la rentrée, au Parc Borély, elle constituera un moment privilégié d'échanges et de partages entre les bénévoles, qui donnent de leur temps au service des autres, et les Marseillaises et les Marseillais en quête d'activités et d'informations sur des thématiques aussi variées que le sport, la santé, la culture, l'éducation ou encore l'environnement.

Je remercie les associations partenaires et les milliers de bénévoles qui, au-delà de concourir à la réussite de cette manifestation d'envergure à travers un engagement sans faille, promeuvent toute l'année les valeurs de solidarité et de fraternité qui sont si chères à notre cité.

Mes remerciements vont également à tous les agents municipaux qui s'impliquent activement dans l'organisation de cet événement et qui concourent à son succès.

De nombreuses animations et surprises rythmeront cette journée placée sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur, et qui célébrera, cette année, les 30 ans de la Cité des Associations.

Je vous invite à venir partager ce moment festif et adresse tous mes vœux de réussite à l'édition 2019."

Jean-Claude GAUDIN

Maire de Marseille

Vice-Président honoraire du Sénat



II. Le mot de Séréna Zouaghi

"La Cité des Associations fête ses trente ans à Vivacité !

Le dimanche 8 septembre 2019, le Parc Borély accueillera la 11ème édition du festival Vivacité qui célébrera pour l'occasion les 30 ans de la Cité des Associations.

Le public, toujours très nombreux, aura l'occasion de visiter le stand spécialement dédié à cet équipement qui met à disposition des acteurs associatifs tous les outils nécessaires pour créer et développer leurs projets et qui s'efforce de promouvoir le bénévolat.

Les associations mettront en lumière, au travers des nombreux stands et animations, les talents et savoir-faire qu'elles déploient toute l'année dans des domaines aussi variés que le sport, la culture, l'entraide, la solidarité et tant d'autres. C'est pour les Marseillais l'occasion unique de s'engager au service des autres suivant leurs goûts, leurs envies et leurs disponibilités, ou tout simplement de rencontrer, d'échanger, de débattre avec les centaines de responsables et bénévoles associatifs.

Cette journée sera également jalonnée de festivités, de surprises, de spectacles et de démonstrations sportives et artistiques : un bon moment à passer seul, entre amis, ou en famille !

Nous vous attendons nombreux le dimanche 8 septembre pour fêter ensemble ce bel anniversaire de la Cité des Associations !"

Séréna ZOUAGHI

Adjointe au maire déléguée à la Vie sociale,
au Bénévolat, aux Rapatriés et à la Mission cinéma

III. L'édition 2019 de « VIVACITÉ »

Cette année pour la 11^e édition de Vivacité, le festival des associations marseillaises, aura lieu le dimanche **8 septembre 2019 de 10h00 à 18h30, au parc Borély.**

La Ville de Marseille est particulièrement attachée à ce festival de rentrée qui attire de très nombreux visiteurs autour de près de 400 associations. Organisée par la Cité des Associations, cette édition 2019 fêtera cette année les 30 ans de cet équipement municipal au service des associations marseillaises.

Le public pourra découvrir le travail de certaines associations dans différents domaines tels que la culture, le sport, les loisirs, l'environnement... Ce festival offre également la possibilité d'échanger avec les responsables des associations et leurs bénévoles, d'assister à des démonstrations, des ateliers et des expositions.

Tout au long de cette journée festive, Vivacité proposera des activités gratuites, des espaces scéniques et des démonstrations :

- un accueil face à l'entrée,
- des stands de la Ville de Marseille (Cité des Associations, Service des Droits des Femmes, Service Famille/Séniors...),
- des espaces dédiés à la jeunesse qui proposeront des jeux éducatifs sur le thème de l'environnement ainsi que des pistes d'éducation routière,
- des spectacles de danse country, de chorale, de flamenco, de capoeira...,
- des démonstrations sportives de rugby, de boxe, de Gi-Gong, de gymnastique, d'arts martiaux, de volley...,
- un stand engagement/bénévolat,





1 - VIVACITÉ en chiffres

2009 - Près de 230 associations sont présentes

2010 - Près de 280 répondent à l'appel

2011 - Près de 300 associations présentent leurs activités

2012 - Près de 320 témoignent de l'engagement et de la mission d'intérêt général qu'elles proposent à Marseille

2013 – Plus de 340 associations souhaitent participer au festival

2014 – Plus de 350 associations présentent au public marseillais les facettes du monde associatif

2015 – La manifestation compte près de 300 associations qui proposent leurs activités au public

2016 – 370 associations accueillent et présentent leurs activités ainsi que les valeurs qu'elles véhiculent

2017 – Près de 400 associations sont présentes dans les allées du parc

2018 – 420 associations accueillent et reçoivent un public nombreux sur les stands

Aujourd'hui, la nécessité d'un tel événement est confirmée par une demande croissante. Non seulement de la part des associations, mais aussi de la part du public. Les thématiques abordées et les démonstrations proposées sont de plus en plus diversifiées et de grande qualité.

IV. La Cité des Associations

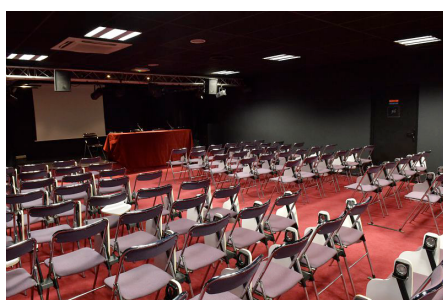
1 - La cité des associations fête ses 30 ans

Conçue en 1989 sous forme associative, l'ex-Maison des Associations est municipalisée en 1991. Située au cœur de la ville, sur la Canebière, elle prend de l'ampleur au fil des années, avec l'acquisition du 1^{er} étage inauguré en 2004, du 4^e étage en 2014 et l'installation de l'espace ingénierie associative. La ville devient la seule propriétaire.

Cet équipement municipal met à la disposition des associations un ensemble de ressources et de services destinés à les accompagner dans leurs missions. C'est un espace privilégié de rencontres et d'échanges qui doit répondre aux demandes de plus en plus spécifiques du monde associatif. En effet, avec la professionnalisation réelle du monde associatif, le besoin de formations et de rencontres augmente.

**Elle est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 23 heures et
le samedi de 10 heures à minuit, sans interruption.**

- > Les manifestations permettent la promotion du bénévolat, le soutien à la vie associative, la valorisation de l'équipement et de l'action municipale
- > Les conférences ou événements thématiques aident les associations à valoriser leurs activités et leurs missions
- > Des Journées Info-conseil mensuelles et les Salons de l'Information Associative sont organisés au 2^e et au 4^e trimestre de chaque année



La Ville de Marseille est adhérente au Réseau National des Maisons des Associations (RNMA), mais elle est également partie prenante, en tant que membre du Conseil d'Administration.

Le RNMA regroupe des organismes de statut associatif ou municipal ayant pour mission première le développement de la vie associative locale.



La Cité des Associations, équipement municipal, est un pôle de ressources et de services exclusivement dédié aux associations marseillaises qui bénéficient ainsi d'une aide conséquente dans l'accomplissement de leur mission.

2 - Les prestations proposées

Un ensemble d'ateliers et de services sont à la disposition des associations :

- > Aide et conseil : aide juridique et technique à la création d'associations,
- > Stages de formations destinées aux cadres associatifs,
- > Atelier PAO avec confection d'affiches, de cartes de visite, de tracts...
- > Atelier de reprographie, atelier micro-édition (traitement de texte, mise en page...),
- > Atelier vidéo (création de DVD, de CD audio, duplication...),
- > Mise à disposition de salles de réunion, petits bureaux, salles de conférence (100 et 150 personnes),
- > Domiciliation des associations, boîtes aux lettres associatives (446),
- > Un journal trimestriel : « Le petit repère », publié par la Cité des Associations avec l'actualité des associations, les manifestations à venir, des articles sur les associations qui souhaitent se faire connaître.

La Cité des Associations met à disposition des associations adhérentes :

> Un centre de ressources et de services, avec :

Des espaces associatifs, bureaux, espaces congrès...
Un atelier de reprographie et de micro-édition
Un atelier audiovisuel

> Une structure de conseils et de formation, avec :

Des permanences-conseils d'ordre administratif, juridique et comptable
Des formations diversifiées

> Un lieu d'accueil et d'information :

80 000 personnes reçues pour un conseil, une orientation ou une information. **Plus de 750 associations utilisatrices (300 en 1995).**



CONTACTS PRESSE

Responsables du service presse :

Charlène GRIMAUD : 04 91 14 64 76
cgrimaud@marseille.fr

Anthony GIORDANO : 04 91 14 64 37
agiordano@marseille.fr

Attachée de presse :

Marine SORELLI : 04 91 14 64 39
msorelli@marseille.fr

- Allô Mairie : 0810 813 813